



Madame Valérie Pécresse
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1 rue Descartes 75231 Paris cedex 05

Monsieur Luc Chatel,
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07

Montreuil, le 13 avril 2010

Madame la Ministre, monsieur le Ministre,

Nos organisations respectives s'adressent à vous en commun à partir d'un constat : indépendamment des nuances d'appréciation, indépendamment du point de vue que l'on prend pour analyser la réforme de la masterisation, chacun des aspects de sa mise en œuvre suscite inquiétude et rejet chez les personnels de toutes catégories, chez les universitaires, chez les parents d'élèves.

Le statut général de la Fonction publique et les statuts particuliers de chacun des corps concernés sont malmenés, la formation professionnelle initiale des enseignants est réduite à néant et les opérations de mutation des professeurs sont gravement perturbées par le blocage de milliers de postes réservés par les recteurs aux stagiaires envoyés sur le terrain sans aucune formation préalable.

L'ensemble des textes produits par vos ministères, loin de clarifier et de rassurer, ajoute à chaque étape confusion et inquiétude. Ainsi en est-il du cahier des charges de la formation masterisée comme du calendrier des concours récemment publié.

Comme vous le savez, ces inquiétudes et ce rejet sont exprimés dans de très nombreux départements et académies où des vœux sont adoptés par les représentants des personnels dans les comités techniques paritaires, notamment à Paris, Versailles, Rouen, Créteil, Dijon, Strasbourg, ...

Dans les universités, dans les écoles, les collèges et les lycées, dans les IUFM, avec leurs organisations et associations les enseignants, les universitaires, les stagiaires ont massivement exprimé leur demande unanime : il faut arrêter la masterisation des concours, du recrutement et de la formation des enseignants.

Vos mesures créent une situation de profond désordre pour les stagiaires, pour les enseignants, pour les parents d'élèves et leurs enfants qui verront se succéder l'an prochain enseignants, stagiaires, étudiants dans leur classe.

Madame le Ministre, monsieur le Ministre, il est de notre responsabilité de vous dire à nouveau qu'il est urgent que vous preniez une mesure d'apaisement susceptible de rassurer nos collègues : la suspension de toutes les mesures d'application de votre réforme et l'abandon de ses objectifs.

Nous sommes tout à fait disposés à vous rencontrer pour en débattre.

Veuillez agréer, madame le Ministre, monsieur le Ministre l'expression de nos respectueuses salutations.